

DEPARTEMENT DU GARD

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE SAINT NAZAIRE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT NAZAIRE**  
Séance du 6 Juillet 2023  
Délibération n°DEL-2023-51

Nombres de membres :

Afférents au conseil municipal : 15  
En exercice : 15  
Qui ont pris part à la délibération : 10

Date de la convocation : 30/06/2023

Date d'affichage : 30/06/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 6 Juillet à 18h30 le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Saint-Nazaire, sous la présidence de Monsieur Gérald MISSOUR.

**Présents :** Monsieur MISSOUR Gérald, Monsieur COMBA Jean-Bernard, Madame Marie-Diane ALLEMAND, Madame POREAU Sylvie, Madame GISSINGER Sylviane, Madame Amandine MARILLER, Monsieur JUSSEAUME Jérôme, Madame VINCENT Anne-Marie, Monsieur ALLAINE Franck,

**Procurations :** Monsieur LEVANTERI Vincent à Monsieur MISSOUR Gérald

**Absents excusés :** Monsieur GIRARD Jack, Madame ORNIA Katrine, Monsieur DELATTRE Aymeric, Madame Monique MORGAT-BEULIN, Monsieur Didier AZNAR

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Jean-Bernard COMBA est nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération :**  
**Attribution d'une subvention à l'Association Est-Vie'Danse**

La séance continuant, Monsieur le Maire, propose au conseil municipal d'attribuer une subvention à l'association est-vie'danse de 122 euros pour les repas et boissons des musiciens et des pompiers assurant l'animation et la surveillance de la soirée du 10 juin 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité :**

- DECIDE** d'attribuer la subvention susmentionnée,
- PRECISE** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget communal,

Et ont signé les membres présents,  
Fait et délibéré à Saint-Nazaire les jours, mois et an susdits,

Le Maire,  
Gérald MISSOUR



Délai de recours auprès du tribunal administratif de Nîmes : 2 mois

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 030-213002884-20230706-DEL\_2023\_51-DE

---

---